

Qu'est-ce qu'une
compétence en plongée?

Comment la
développer ?



Sommaire

- Compétence: définitions et caractéristiques
- Les compétences selon le MFT
- Développement des compétences
- Identification des compétences du MF1 (en groupe)

Définition 1/3

- Une compétence est un ensemble composé de **savoir**, de **savoir-faire** et de **savoir-être**, mobilisables, tirés généralement de l'expérience et nécessaires à l'exercice d'une activité.
- Au contraire de la performance, qui est une action efficiente dans une situation donnée, la compétence est un potentiel d'actions efficientes dans un ensemble de situations ou contextes.

Définition 2/3

- **Savoir** → assimilation et organisation de connaissances sur un sujet donné (différent de la somme des connaissances théoriques ou techniques)
 - Procédural = schéma conscient ou inconscient
 - Théorique = connaissances en appui des compétences
 - Pratique = expérience, le vécu
- **Savoir-faire** → habiletés dans l'action
- **Savoir-être** → qualités comportementales et capacité d'adaptation

Définition 3/3

- Une compétence acquise se doit d'être mise en pratique pour sauvegarder l'acquis et l'enrichir au gré de l'accumulation d'expériences.
 - La savoir, exige une répétition de l'usage des concepts afin que les connaissances acquises soient immédiatement disponibles
 - Le savoir-faire impose une pratique régulière pour passer au stade de l'automatisme voire de la “virtuosité”.
 - Le savoir-être dépend des expériences d'interactions dans un environnement social varié.

Caractéristiques de la compétence

- Elle est opératoire et finalisée : « compétence à agir », elle est indissociable d'une activité ;
- Elle est apprise : on devient compétent par construction personnelle et par construction sociale ;
- Elle est structurée : elle combine (ce n'est pas une simple addition) les savoir agir, les vouloir agir et les pouvoir agir
- Elle est abstraite et hypothétique : on ne peut observer directement la compétence réelle mais on peut observer ses manifestations et ses conséquences.

Différents niveaux de compétence

1. Sensibilisation
→ Première approche ou découverte d'un champ de savoirs, de savoir-faire ou de savoir-être qui permettra une prise de conscience génératrice d'une mobilisation (envie d'approfondir)
2. Apprentissage initial
→ Apports des bases suffisantes pour comprendre un champ et rendre l'individu capable d'interagir
3. Qualification
→ Acquisition d'une maîtrise suffisante des connaissances, des pratiques et des comportements pour pouvoir les utiliser dans la pratique
4. Expertise
> Acquisition d'une maîtrise suffisante pour pouvoir enseigner les savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques à un champ

Développement des compétences

- Définition de l'objectif
 - Objectif général = prérogative de niveau
 - Objectif spécifique = compétence
 - Objectif opérationnel = capacité (savoir, savoir faire ou savoir-être)
 - Objectif de séance
- Identification du niveau initial (initiation / perfectionnement / maîtrise)
- Développement d'une progression pédagogique et d'éducatifs adaptés

Compétence en plongée

- Le MFT liste les compétences à acquérir pour chaque brevet ou qualification avec leur bornage et critères de réalisation
- Chaque compétence est subdivisée en un ensemble de capacités (connaissances, savoir-faire et savoir-être) dont l'acquisition est requise pour valider une compétence
- C'est un guide essentiel pour le moniteur et le formateur de cadres, une feuille de route en constante évolution

Compétence en plongée

- Pour chaque certification (brevet ou qualification), le MFT définit :
 - De manière générale, le profil, les aptitudes et les prérogatives du niveau.
 - Les conditions de candidature ou d'entrée en formation.
 - Le niveau et les règles d'organisation de la formation et son évaluation finale.
 - L'organisation et le déroulement du cursus de formation.
 - **Le référentiel de compétences.**
 - La liste des épreuves, leurs critères d'évaluation et de réussites
 - En cas d'examen, les conditions minimales de réussite et la composition du jury

Compétence en plongée

- La forme du MFT est en cohérence avec les choix pédagogiques de l'École Française de Plongée qui :
 - D'une part, est fondée sur la mise en oeuvre d'une pédagogie qui s'inspire du modèle théorique de la Pédagogie Par Objectifs (PPO), adaptée au contexte de la pratique des activités subaquatiques de loisir au sein des structures de la FFESSM.
 - D'autre part, revendique et autorise une « liberté pédagogique » pour ses formateurs.

Compétence en plongée

- Les référentiels de compétences décrivent ce que les pratiquants, les encadrants ou les formateurs sont capables de réaliser à l'issue de leur formation.
- Les référentiels de compétences du MFT permettent un rapprochement et une comparaison directe avec les aptitudes définies dans le CdS.
- Pour chaque niveau, le référentiel de compétences est constitué de compétences « générales », chacune de ces compétences générales étant déclinée en compétences particulières présentées sous forme de tableaux tels que ci-après.
- Pour un niveau de pratiquant, d'encadrant ou de formateur donné, cet ensemble de compétences constitue l'élément de départ pour concevoir et réaliser la formation à mettre en oeuvre.

Principes de pédagogie

- Finalité de l'acte de formation
- Principe de l'acte de formation (niveau initial, niveau final, besoin)
- Objectifs de formation (final, intermédiaire, opérationnel)
- Méthodes pédagogiques (démonstration, répétition, découverte, ludique, ...)
- Méthodes de formation (magistrale, participative, collectif, individuel,...)
- Outils de formation (supports, Types d'évaluation (initiale, formative, sanction,...))



Compétence en plongée

- Compétences du plongeur = ensemble de savoirs, savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour
 - pratiquer la plongée en sécurité pour soi et pour les autres, et avec plaisir dans la limite de ses prérogatives
 - organiser l'activité et assurer la direction de plongée pour les P5
- Former des plongeurs
 - Leur faire acquérir les capacités constitutives des compétences (aptitudes à faire qq chose)

Compétence en plongée

- Compétences du moniteur = ensemble de savoirs, savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour
 - concevoir, réaliser et animer la formation de plongeurs
 - valider l'acquisition de compétences et participer aux jurys d'examen
 - organiser l'activité et assurer la direction de plongée
- Former des moniteurs (MF1 ou initiateurs)
 - leur faire acquérir, dans le cadre d'un cursus défini, les compétences qu'ils vont mettre en œuvre au quotidien,
 - leur faire acquérir une démarche structurée et autonome leur permettant de concevoir et réaliser toute séance de formation (ou tout cursus).



Compétence en plongée

- Compétences du formateur de cadres = ensemble de savoirs, savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour
 - former les futurs moniteurs à transmettre leurs connaissances et à évaluer leurs compétences
 - former à la direction de plongée et organisation de l'activité
 - Perfectionner
- Former des formateurs de cadres (MF2)
 - connaître les compétences mises en jeu lorsqu'un MF1 ou un initiateur agit
 - formaliser la démarche qui permet à un MF1 ou un initiateur d'aller de l'accueil des plongeurs à qui il va enseigner quelque chose à l'autoévaluation de sa séance, en passant par le choix du contenu de la séance, des méthodes et outils utilisés, et par sa réalisation.

Construction d'une formation

- En amont
 - Maîtrise personnelle de toutes les compétences constitutives du brevet ou de la qualification enseignée
 - Définition des objectifs de formation
 - Général/final
 - Intermédiaire
 - Objectif de la séance
 - Construction de la progression pédagogique
 - Bornage des séances

Construction d'une formation

- Analyse du contexte
 - Les moyens matériels et éléments d'organisation, conditions
 - Identification du public, du niveau de départ, et les rappels nécessaires
 - Choix de la démarche pédagogique la mieux adaptée (objectifs de séance, situations d'apprentissage, sécurisation de la séance)

Construction d'une formation

- Séance
 - Présentation de la séance, explication des techniques, conseils de réalisation, critères de réussite
 - Réalisation des situations d'apprentissages, moyens d'autoévaluation, correctifs
 - Bilan de la séance

Rôle du MF2

- Fait définir le ou les objectifs de formation d'une séance
- Fait analyser un contexte pédagogique
- Fait identifier les difficultés probables d'apprentissage, fait définir des conseils, des aides à la formation.
- Fait choisir et/ou propose des éducatifs, des techniques de formation et des supports pédagogiques
- Fait définir des critères d'évaluation, réalisation et/ou réussite, en fonction de la nature de la séance.

Rôle du MF2

- Fait prévoir un déroulement de séance et les moyens nécessaires ou un « plan de cours »
- Faire prévoir la sécurisation d'une séance de formation pratique.
- Mettre en situation, évaluer et réguler la formation d'un stagiaire pédagogique.
- Faire un complément et/ou des apports de connaissances si nécessaire.

Travail en groupe

- Identification des compétences du MF1
 - Compétences – 5 groupes pour identifier les compétences dans les domaines suivants:
 - Analyse du contexte
 - Conception (choix des objectifs, situations d'apprentissage, ...)
 - Animation, présentation de la séance
 - Réalisation des situations d'apprentissage et régulation
 - Bilan et/ou validation (inclus participation aux jurys d'examen)
 - À quel moment de la formation elles vont être acquises (stage initial, stage en situation, stage final) et quels peuvent être les outils utilisables pour chaque compétence

Compétence en plongée

- L'acquisition de chacune des compétences doit se faire au sein d'une même équipe pédagogique
- Il n'y a pas de chronologie dans la validation des capacités constitutives des compétences, ni dans la validation globale des compétences elles-mêmes.
- Il n'y a pas d'obligation d'acquérir l'ensemble des compétences au sein d'une même équipe pédagogique.